

Le SNUDI FO appelle les collègues à établir leurs cahiers de revendications !

Vous trouverez en pièce jointe une trame de motion à compléter permettant de définir les revendications pour préparer le rapport de force nécessaire, dans l'unité avec les syndicats ainsi que, pour information, une motion de l'EP r. Cugnot, 18^{ème}

Le SNUDI FO 75 fait le constat, en cette rentrée de janvier 2019, de la situation dramatique à laquelle font face les collègues dans les écoles :

- préparation de la carte scolaire qui s'annonce catastrophique avec seulement 40 postes pour l'Académie de Paris pour ;
- manque de remplaçants ;
- gestion des élèves au comportement perturbateur ;
- problèmes liés à l'inclusion, manque d'AVS... ;
- poursuite de la réforme des rythmes scolaires.

Le SNUDI FO constate une nouvelle fois que le ministre Blanquer, comme la maire de Paris, reste sourd aux revendications légitimes des collègues. Pire, le ministre et le gouvernement multiplient les annonces de contre-réformes destructrices parmi lesquelles : la remise en cause du mouvement, le statut de directeur supérieur hiérarchique, Parcoursup, la réforme du bac et du lycée, la réforme de la Fonction publique, la réforme des retraites.

Dans cette situation, le SNUDI FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, réaffirme ses revendications :

Au plan national ...

- retrait de la contre-réforme visant à instaurer un système de retraite par point, fusionnant les 42 régimes de retraites, maintien du Code des pensions civiles et militaires ;
- augmentation des salaires qui passe par une revalorisation conséquente de la valeur du point d'indice, soit 16% perdus depuis 2000 ;
- abrogation du jour de carence ;
- retrait du projet de loi « Ecole de la confiance » ;
- préservation du statut général des fonctionnaires et donc du statut des enseignants du 1^{er} degré ;
- non au statut de directeur, supérieur hiérarchique et non au statut d'établissement pour les écoles ;
- non à la suppression de l'AGS pour le mouvement ;
- non au recrutement de contractuels dans l'Education nationale, maintien de l'ensemble des places au concours et recrutement de la liste complémentaire ;
- pérennisation des postes d'accompagnant ASH sur des emplois statutaires. Respect des quotités horaires notifiées par la MDPH.

Au plan parisien...

- non aux fermetures de postes massives qu'annonce la prochaine carte scolaire avec une dotation de 40 postes seulement pour l'Académie de Paris
- création de postes de remplaçants à hauteur des besoins
- rythmes scolaires : abrogation de la réforme des rythmes scolaires. La dérogation (retour aux 4 jours) doit devenir la norme !

Le SNUDI FO appelle les enseignants à se réunir dans chaque école et à dresser leurs propres cahiers de revendications et à les transmettre aux organisations syndicales.

Le SNUDI FO est prêt à engager une mobilisation jusqu'à satisfaction des revendications, y compris par la grève.

Fait à Paris le 15 janvier 2019